

Autonomie du travail en atelier : comment favoriser l'inclusion ?

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques, pratiques et méthodologiques permettant de mettre en oeuvre auprès des travailleurs d'ESAT, un management des apprentissages, orienté inclusion.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, méthodologiques, travail en sous-groupes, jeux de rôles

Remise d'un support écrit. Fin de formation : évaluation des acquis et de la satisfaction

Personnes concernées : Moniteurs d'atelier - Éducateurs Techniques d'ESAT/EA

Prérequis : aucun prérequis

Animation : Conseil en action sociale, ex-Directeur d'établissement, titulaire DEETS et DPITSH

Nombre de participants : personnes maxi

Durée : 5 jours, soit 35 heures

Intra : Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe (nous consulter).



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ L'inclusion comme moteur des apprentissages
 - le plan de transformation des ESAT
 - positionnement du moniteur : présentation de la notion de parcours et des dispositifs d'inclusion, droit au retour

- ▶ L'organisation de l'atelier et les apprentissages
 - quel style de management mettre en œuvre pour favoriser l'inclusion ?
 - quelle organisation de la production ?
 - comment faire du lien avec le milieu ordinaire ?

- ▶ L'évaluation des compétences des travailleurs et l'analyse du travail
 - construire un référentiel d'atelier à partir de référentiels métier
 - définir un parcours de formation en co-construction
 - co-construire des fiches techniques

- ▶ La conception d'une séance d'apprentissage sur le poste de travail
 - les différentes approches pédagogiques mobilisables
 - la définition des objectifs et des moyens
 - les processus cognitifs de l'apprentissage
 - mécanismes de blocage de l'acte d'apprendre
 - le lien avec les expériences en milieu ordinaire

- ▶ La reconnaissance des compétences, de l'expérience
 - les différents dispositifs, leur utilisation

- ▶ L'équipe autonome
 - inscription dans le parcours d'inclusion
 - responsabilité du moniteur d'atelier
 - outils et méthodes de suivi

- ▶ Le travail d'équipe avec le chargé de soutien et le chargé d'insertion
 - les stages, la MAD, le duoday, le cumul emploi/ESAT.

